

Ces derniers éléments sont indispensables dans sa compréhension. Il est évident que la langue est un facteur qui participe à son propre enrichissement et à l'élargissement de son contact avec les autres (les langues). En effet, plus elle se développe, plus elle s'élargit. Il est donc fondamental que la langue soit enseignée et apprise. Il est également important que la langue soit utilisée dans la vie quotidienne. Il est donc important que la langue soit enseignée et apprise. Il est également important que la langue soit utilisée dans la vie quotidienne.

La langue est un facteur qui participe à son propre enrichissement et à l'élargissement de son contact avec les autres (les langues). En effet, plus elle se développe, plus elle s'élargit. Il est donc fondamental que la langue soit enseignée et apprise. Il est également important que la langue soit utilisée dans la vie quotidienne. Il est donc important que la langue soit enseignée et apprise. Il est également important que la langue soit utilisée dans la vie quotidienne.

La langue est un facteur qui participe à son propre enrichissement et à l'élargissement de son contact avec les autres (les langues). En effet, plus elle se développe, plus elle s'élargit. Il est donc fondamental que la langue soit enseignée et apprise. Il est également important que la langue soit utilisée dans la vie quotidienne. Il est donc important que la langue soit enseignée et apprise. Il est également important que la langue soit utilisée dans la vie quotidienne.

SONATRACH : Combien de langues ?

Naziha Benbachir,

Université de Mostaganem

L'organisation d'un colloque international sur le thème des « langues en entreprise » constitue une opportunité et une initiative appréciable de la part du LAROS pour au moins deux raisons importantes :

1. La question linguistique est d'actualité, compte tenu du contexte d'ouverture des marchés et de la mondialisation, d'où la nécessité d'opérer les choix linguistiques adéquats pour communiquer avec tous nos partenaires.
2. L'expérience algérienne en matière de politique linguistique du domaine économique, n'a pas suffisamment jusque là l'objet de débat pour en dégager les enseignements utiles.

Notre contribution vise donc à présenter l'expérience de SONATRACH depuis sa nationalisation jusqu'à nos jours. La présentation de cette expérience s'est faite à travers des périodes qui correspondent chacune à des décisions politiques importantes en matière d'arabisation du monde du travail (1986/1991/1998).

La 1^{ère} période relative à la généralisation de la langue nationale en 1986, est marquée par la décision des pouvoirs publics de passer à la généralisation de l'utilisation de la langue nationale; le monde du travail est cette fois-ci pleinement concerné.

Il faut cependant souligner que malgré les efforts importants d'arabisation au niveau de l'entreprise, les situations profes-

sionnelles en milieu de travail n'ont guère changé dans la mesure ou les relations et l'organisation de travail ont continué à être exercées en français et ce depuis la nationalisation (et même avant !).

Durant toute cette période allant de 1985, date à partir de laquelle a été décidée la généralisation de l'utilisation de la langue arabe aucune avancée n'a été signalée au niveau de l'entreprise.

Une autre loi va être adoptée, la loi 91/05 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe, elle concerne toutes les activités qu'elles soient privées ou publiques, dans quelque domaine de la vie nationale. Elle ne sera envoyée pour application à toutes les structures qu'en 1998, cette opération donnera lieu à des formations qui ne dureront pas longtemps (de 1 jusqu'à 2 mois) et qui ne sera jamais suivie. D'ailleurs, l'entreprise garde un mauvais souvenir de cette expérience, qui a été vécue comme une opération d'alphabétisation loin des réalités professionnelles.

En effet, l'ère de l'arabisation décrétée au niveau de l'entreprise semble dépassée compte tenu des enjeux et des préoccupations en rapport notamment avec les impératifs auxquels l'entreprise doit faire face pour assurer sa place.

Le français reste la seule langue de travail; utilisée dans l'entreprise (la langue du contrat de la convention avec les partenaires), c'est aussi la langue utilisée dans tous les documents administratifs (rapport, messagerie, procès verbal, réunion) excepté quelques documents techniques qui sont en anglais (plans, schémas).

On envisage au cours de cette année la publication des appels d'offres dans les deux langues en français et en anglais. Aucune place n'est réservée à la langue arabe et ce malgré son

officialité, reste seulement l'imprimé du titre de congé des cadres supérieurs le seul document rédigé en langue arabe jusqu'à nos jours. Ainsi pour l'entreprise la question de la langue n'est pas posée en rapport à l'arabe et/ou français mais plutôt actuellement en terme de maîtrise de la langue anglaise, qui reste la langue la plus utilisée dans le domaine des hydrocarbures « *On est le seul pays pétrolier au monde qui n'utilise pas l'anglais* » nous disait un ingénieur.

Dans ce contexte, Sonatrach a entrepris des actions pour renforcer la maîtrise de la langue anglaise surtout avec l'adoption de la loi des hydrocarbures en 2005 (qui préconisait une ouverture majoritaire de l'exploitation aux partenaires étrangers en grande partie anglais et américains). Elle l'a même affiché dans sa politique de formation en 2006, où le vice-président incitait à renforcer la formation en langue anglaise en lui « *accordant une attention particulière* » selon ses propos.

Sur le terrain un dispositif de formation impressionnant a été mis en place au niveau des centres de formation, en signant une convention avec Langage solutions (LSA), cette formation est destinée aux cadres de l'entreprise dont une grande est de profil technique. A la même période une autre formation en langue française a été initiée destinée aux cadres, jeunes recrues de profils technique et administrative. Il apparaît donc clairement que l'instruction relative à l'arabisation n'a pas eu d'impact concret au niveau de l'entreprise qui opte actuellement pour l'utilisation du français et de l'anglais le français langue de travail; l'anglais langue de communication avec les partenaires.

Entre se fondre dans un ordre mondial imposé et réfléchir à une repose endogène face aux défis de la modernité quelle(s) langue(s) utilisée(s) ou / quelle(s) enseignée(s)?